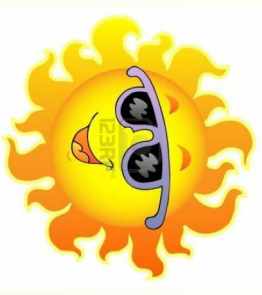




Nouvel Elan N°62

www.mairie-chezysurmarne.fr



Sommaire

1) Plan de Prévention des Risques et Inondations (PPRI) .. Page 3-4

2) Les vacances arrivent Page 5-6

- Partir en vacances
- Tondre votre pelouse et entreprendre de petits travaux de bricolage
- Nos animaux domestiques
- Déchets /Verres /Encombrants
- La peur du noir
- Pollution téléphonique
- Séniors : ayez les bons reflexes

3) Les heures d'ouverture des locaux administratifs Page 7

- Secrétariat de Mairie
- La Poste

4) Travaux Page 7

- Pont du Moncet
- Chemin du CSA
- Route de la Marne
- Les nids de poule / Marquage au sol
- Réseau électrique Page 8

5) Emploi Page 8

- Permanence de la mission locale
- Inscriptions sur les listes électorales

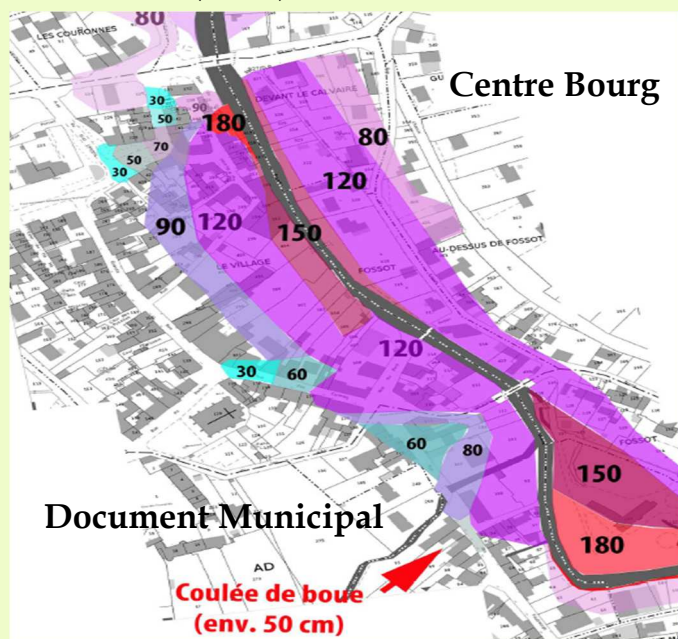
6) Associations Page 9-12

- Si Chézy m'était conté
- Gymnastique féminine
- Club de la p'tite maison
- Comité des fêtes

Plan de Prévention des Risques et Inondations

Le Conseil Municipal refuse le document Départemental à l'unanimité

Depuis 2004, la commune est soumise à un Plan de Prévention des Risques et Inondations (PPRI).



Ses principes et sa définition avaient été exposés au cours d'une réunion publique en octobre 2011.

Réunion non obligatoire mais souhaitée par la Municipalité.

Les services du Département avaient établi un premier projet qui a été, selon la réglementation, soumis pour étude au Conseil Municipal en juin 2012.

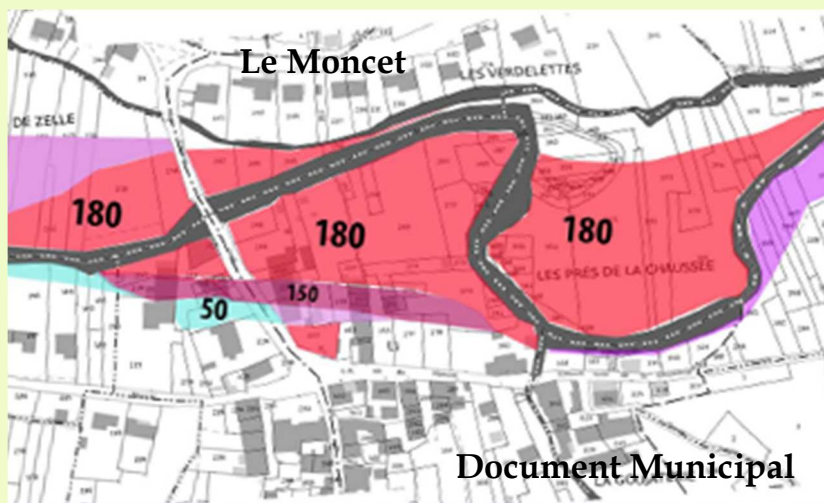
La Municipalité et quelques habitants ont émis un nombre important de remarques.

Après plus d'un an de travail, l'Etat a proposé à l'enquête publique un projet du

Plan de Prévention des Risques et Inondations (du 30 avril au 31 mai 2013).

Le document soumis à l'enquête publique :

- est de très mauvaise qualité et pratiquement illisible.
- les modifications apportées par la Municipalité ont été pour la plupart oubliées, mal reportées, mal comprises ou mal formulées (acceptons d'être responsable).
- considérant que ce document, ayant une grande importance pour la gestion de l'URBANISME, est **absolument inexploitable** : le Conseil Municipal a refusé à l'unanimité ce Plan de Prévention des Risques et Inondation au cours de la séance du 30 mai 2013 (voir délibération et plan sur le site officiel de la Mairie).



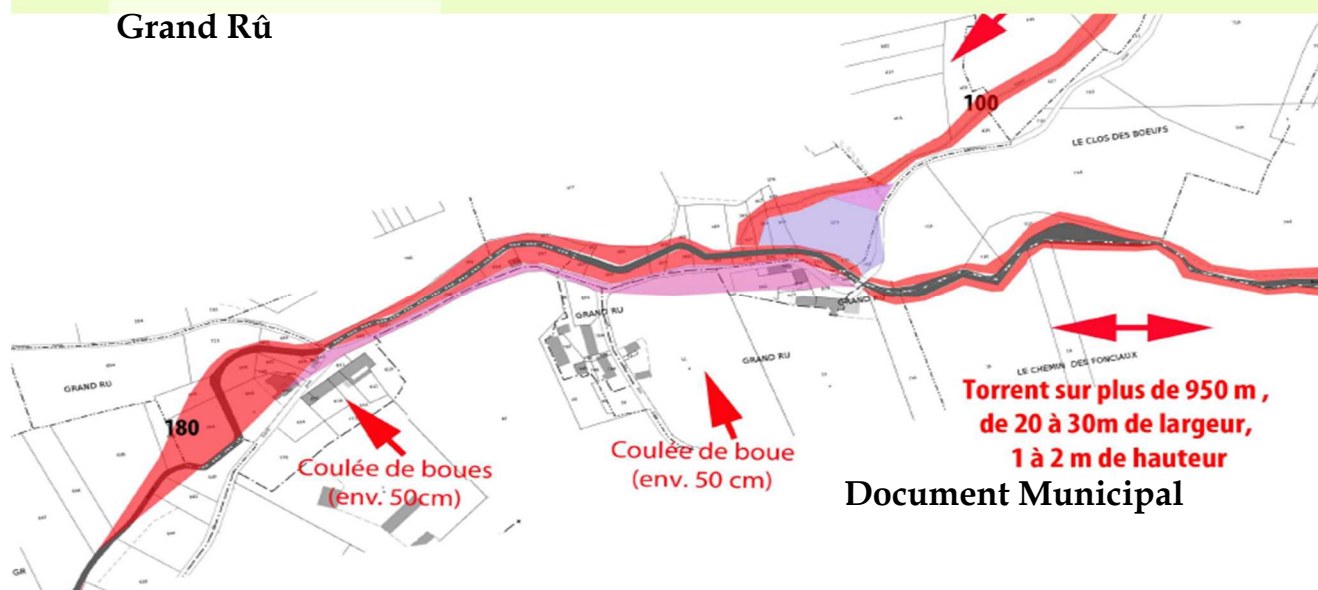
Face à ce refus, pour améliorer cette situation, il était normal que la Municipalité apporte une autre progression.

Après 3 semaines de travail, la Municipalité a présenté un document de 2,40 m de long représentant les niveaux d'eau sur la totalité de la vallée du Dolloir (extraits pages 3 et 4).

Ce document, synthèse de toutes les informations orales, de tous les documents photographiques et des différentes mesures réalisées sur le terrain a été informatisé.

Il a été présenté au Conseil Municipal le 30 mai 2013, quelques habitants de Chézy sur Marne assistaient à cette réunion.

Grand Rû



Notre travail, bien évidemment, est perfectible. Il a été réalisé avec nos moyens et notre savoir-faire qui ne sont pas ceux des ingénieurs départementaux. Notre seule ambition est de proposer un document plus proche de la réalité et des intérêts de tous.

Le Commissaire Enquêteur, qui a reçu l'ensemble des observations des habitants, nous en a félicité.

Toutes ces observations et notre travail seront étudiés par les services préfectoraux.

Nous souhaitons que l'Etat accepte notre refus, reconsidère ses documents et nous propose un document adapté dans une prochaine enquête publique.

Le document est visible en Mairie aux heures d'ouverture.

L'été les vacances arrivent, les soucis et les inquiétudes aussi ...

Si vous partez en vacances n'oubliez pas :

- D'informer la gendarmerie de votre absence. Au cours de ses patrouilles diurnes et nocturnes, elle portera une attention particulière à votre habitation.
- De prévenir vos relations de confiance et confiez leur un double des clés pour une visite régulière et relevage du courrier.



Vous devez tondre votre pelouse et entreprendre de petits travaux de bricolage :

Les conditions climatiques vous obligent parfois à différer votre passe-temps favori. Malgré cela, l'utilisation de votre tondeuse et autres travaux de bricolage sont réglementés afin de respecter vos voisins qui sont certainement en repos pendant que vous travaillez. Horaires à respecter :

Jours ouvrables de :	8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
Samedi de :	9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Dimanche et jours fériés :	10h à 12h00



Nos animaux domestiques

Comme les humains, ils doivent respecter la tranquillité des voisins.

Bien évidemment, il vous appartient de ramasser leurs déjections lorsqu'ils se promènent avec vous.



La municipalité n'a pas l'obligation de fournir le papier hygiénique. L'investissement de distributeurs de sacs est élevé, l'emplacement ne sera jamais au bon endroit et le vol de sacs sera régulier.

Rien n'est plus efficace que celui que vous emportez dans votre poche.

Déchets / Verres / Encombrants

Utilisez au maximum la déchetterie de Charly-sur-Marne pour transporter vos encombrants et les bennes d'apport volontaire verres et papiers. Sur rendez vous, la municipalité accepte de prendre à domicile les encombrants des personnes âgées n'ayant pas de véhicules ou ne pouvant se déplacer.

Chaque semaine les employés communaux ramassent plus de 2 mètres³ de déchets. Ils doivent très régulièrement ramasser les verres cassés et les excréments dans tous les espaces verts. Malgré cette vigilance, il arrive quelques accidents qui pourraient être très graves.



La peur du noir

Préserveons la nuit, la pollution lumineuse est une nuisance dont il est important de se soucier. L'éclairage nocturne représente 1,5 % de la consommation électrique française. L'Etat insiste sur sa réduction et estime que 30 à 40% de cette énergie est gaspillée.

Mais ce n'est qu'une facette du problème. Les enjeux environnementaux et les conséquences sur la santé humaine sont aussi importants.

L'Homme a une vision optimisée pour la pleine lumière, placé dans le noir, il est déstabilisé, la peur s'empare de lui et le sentiment d'insécurité croit.



De récentes études sur les statistiques des assurances sont éloquentes : 3/4 des vols ont bien lieu en plein jour.

L'excès de lumière accroît la difficulté à s'endormir et réduit la production de mélatonine, hormones d'action anti cancérogène. La faune et la flore sont également perturbées.

L'éclairage du city stade près du groupe scolaire a été adapté et sera désormais coupé à partir de 20h00.

Pollution téléphonique

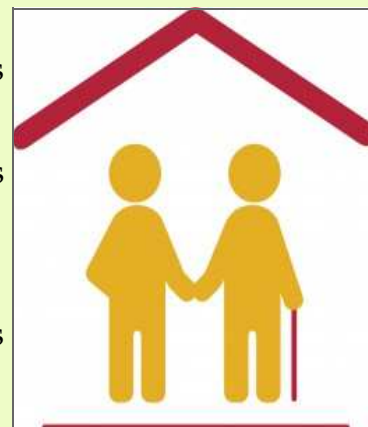


Vous êtes souvent dérangé par des sociétés qui font du démarchage. Nous vous rappelons que la municipalité ne cautionne aucune de ces sociétés, EDF et Gaz de France également.

Alors soyez très vigilant si malgré tout vous prenez rendez-vous.

Séniers : Ayez les bons reflexes

- Ne restez jamais seul, garder le contact avec vos voisins.
- Protégez votre domicile par des fermetures stables et sécurisantes (entrebâilleur de la porte d'entrée).
- N'ouvrez jamais à un inconnu sauf si vous avez pris rendez-vous avec un professionnel et demandez lui sa carte officielle.
- Ne le laissez jamais seul dans une pièce de votre domicile.
- Evitez de détenir des espèces chez vous et ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires.



Toutes ces recommandations ci-dessus, d'ordre « préfectoral », n'ont le souci que de vous aider à vivre tous et toutes dans le respect de chacun et de vous sentir en sécurité avant cette période de vacances que nous vous souhaitons excellente.

Les heures d'ouverture des locaux administratifs

Secrétariat de Mairie

Du Lundi au Vendredi de 9h à 16h30 sans interruption.

La Poste

Du Lundi au Vendredi de 13h30 à 16h15.



Travaux

Pont du Moncet

L'ordre de service de la réparation du pont est dans les mains de l'entreprise depuis mars 2013 suite au vote du Budget. Les travaux débuteront prochainement.

Chemin du CSA

Une réunion de tous les riverains s'est déroulée le 20 juin 2013 en Mairie.

L'entreprise a expliqué la technique utilisée et ses contraintes.

Les riverains ont accepté sans problème les gênes que cela occasionnera quelques jours.

Les travaux commenceront la semaine 27 pour se terminer début août 2013.

La circulation de tous véhicules sera interdite du 2 au 10 juillet inclus. Du 10 juillet à la fin des travaux, seuls les véhicules légers seront autorisés à la circulation, (pas de livraison bois, fuel, meubles etc..).



Route de la Marne

Nous attendons l'engagement du Département pour la réfection de la voirie.

Si l'enveloppe budgétaire est disponible, les travaux se feront au cours du troisième trimestre 2013. Dans le cas contraire, ils débuteront début 2014.

Ces travaux comprennent l'enfouissement des réseaux électriques, l'aménagement sécuritaire et paysager ainsi que la réfection totale de la voirie.

Nids de poule / marquage au sol

La température supérieure à 15°C pendant quelques jours nous a permis de réaliser la remise en état des voiries ayant souffert durant un hiver très long (chemin du Mont, de la Queue, Bas du CSA et Rue de l'Ange Armé) et la remise en état des marquages au sol.

Réseau électrique



L'élimination des réseaux électriques des hameaux de la Queue sera réalisée au second semestre sauf imprévu.

Il sera remplacé par un câblage souterrain.

Cette modification est urgente, ce réseau « fil nu » vieux de plus de 50 ans est devenu vétuste donc dangereux et souvent perturbateur en période venteuse.

Les Permanences de la Mission Locale

Elle a vocation d'accueillir, d'informer et d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi,

un conseiller de la Mission Locale pour l'insertion sociale et professionnel assurera une permanence :

Le mardi 2 juillet 2013
Le mardi 3 septembre 2013

dans les locaux de la Mairie de Charly sur Marne
de 14h00 à 15h30



Inscriptions sur les listes électorales



Nous vous rappelons que l'inscription sur les listes électorales doit se faire auprès du secrétariat de Mairie à partir du mois de septembre 2013.

L'inscription est prise en compte d'office pour les jeunes de 18 ans.

Samedi 06 juillet 2013

« Si Chézy m'était conté... »

Vous propose une

Visite guidée de la Cité épiscopale de Meaux

(Cathédrale, Musée, Jardin Bossuet, et les remparts)

et du

Musée de la grande guerre

Visite d'une journée en co-voiturage - Départ 8h45 précises place de la Mairie

- 10H00 *Visite de la cité épiscopale de Meaux*
- 12H15 *Déjeuner à l'Etape Meldoise*
- 14h30 *Visite du Musée de la Grande Guerre*

Retour en fin d'après midi place de la Mairie

Tarif visites guidées et repas : 39.00€ par personne

A régler par chèque lors de l'inscription

Nous nous limiterons à 25 personnes.

Réservez dès maintenant vos places auprès de :

Viviane Rebmann 14 rue des Carmes – 02570 Chézy sur Marne

Téléphone : 03 23 82 86 88 – 06 07 44 33 24

Ou à la boulangerie de Chézy sur Marne